

# RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

### Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents** Cathy Clerbaux, *Présidente*;

Olivier Deleuze, Bourgmestre;

Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke,

Échevin(e)s;

José Stienlet, Philippe Desprez, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile

Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers*; Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés** Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)*;

Martine Payfa, Conseiller.

#### Séance du 20.11.18

#Objet : Attribution d'un subside dans le cadre du tournage d'un film sur Jephan de Villiers − 6.000,- € - 762/332-02#

### Séance publique

#### Le Conseil communal,

Vu la demande de la société Audiovisuel Foundation for Arts & Design sollicitant une intervention financière dans la réalisation d'un court métrage sur Jephan de Villiers et ce dans le cadre des films d'art 'Terra Artistika';

Attendu qu'un crédit de 6.000,- € est inscrit en modification budgétaire à l'article 762/332.02 du budget ordinaire de 2018 ;

Attendu qu'il convient de procéder à l'octroi de cette subvention ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi des subventions ;

#### **DECIDE**

D'attribuer à la société Audiovisuel Foundation for Arts & Design un subside de 6.000,- € comme intervention dans la réalisation d'un court métrage sur Jephan de Villiers et de subordonner la liquidation effective de ces subsides aux dispositions de la loi du 14 novembre 1983.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants: 25 votes positifs.

# AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE, PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal, Etienne Tihon La Présidente, Cathy Clerbaux

### POUR EXTRAIT CONFORME Watermael-Boitsfort, le 21 novembre 2018

Le Secrétaire communal, L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon Anne Depuydt